

Éviter l'usage de guillemets lourds d'implicite

Formuler explicitement une réticence à l'égard d'une formulation

Quand on écrit, on peut avoir envie de marquer de la distance face à une formulation que l'on cite parce que certains l'emploient mais que l'on ne veut pas reprendre à son compte, car on la juge non pertinente.

Pour ce faire, on peut être tenté d'encadrer la formule de **guillemets**. Cependant, les **guillemets** ne sont pas suffisamment explicites ; or, dans un écrit académique ou professionnel, il est bon d'être explicite et d'éviter la connivence avec le lecteur.

Pour exprimer votre réticence autrement qu'avec des guillemets, vous pouvez :

- Tout d'abord dire explicitement qu'il s'agit d'une formulation d'autrui, par exemple :
 - *ce qui selon un tel est...*
 - *ou au moins ce que certains appellent... ou comme certains disent*, si vous ne précisez pas qui les emploie.
- Puis rendre explicite votre réticence avec un conditionnel, par exemple :
 - *ce qui selon telle personne serait...*
 - ou toute marque de mise à distance, par exemple *ce prétendu...*
- Enfin, expliciter les raisons de votre réticence face à cette formule, ne serait-ce que pour soumettre ces raisons à votre lecteur.
- Pour intégrer ces éléments dans une phrase ou un texte, il peut être nécessaire de déplacer certains éléments, d'en reformuler, de découper des phrases en plusieurs phrases.

Par exemple

Étienne, notre nouveau colocataire a encore acheté une série de romans policiers en trois volumes, lui qui a «**peu**» de livres dans sa bibliothèque.

- Ici, c'est manifestement **Étienne** lui-même qui est l'auteur de la formule « *peu* » entre guillemets.
- Le narrateur est clairement **réticent** : pour lui, utiliser cette expression est un comble.
- **La raison** de son énervement est que la bibliothèque d'Étienne est au contraire remplie d'ouvrages et va du sol au plafond.
- Pour intégrer ces éléments d'explicitation, il est nécessaire de découper la phrase en deux, avec deux propositions relatives.

Étienne a acheté une série de romans policiers en trois volumes. **Selon lui**, il a **peu** de livres dans sa bibliothèque, **ce qui est un comble** étant donné que **sa bibliothèque, qui va du sol au plafond, est remplie d'ouvrages.**

Attention

L'usage des guillemets est en revanche pertinent pour marquer qu'un terme relève d'un usage particulier et d'un savoir spécialisé. Grâce au guillemets, le lecteur comprend qu'il doit se référer à ce savoir spécialisé pour comprendre ce qui est en cause.

Même dans ce cas, **pensez à désigner l'instance spécialisée en question**. Vous pouvez apporter une précision comme :

- *selon l'expression de...*
- *pour emprunter/employer le terme utilisé par...*
- *au sens où l'entendent les personnes se reconnaissant dans tel courant de pensée comme on l'appelle en...*

À noter

On peut aussi utiliser les guillemets pour isoler :

- le titre d'un article dans une bibliographie
- un mot de la langue ou une expression : cependant, dans ce cas, on privilégie plutôt l'italique
- la signification d'un mot telle que donnée par exemple dans un dictionnaire.

Comment faites-vous pour formuler explicitement ce que les guillemets veulent faire entendre au lecteur ?

Ainsi, quand vous révisez votre texte, vous pouvez remplacer les guillemets utilisés de manière non pertinente, d'abord en précisant qui est l'auteur de l'expression, puis en utilisant une marque de mise à distance pour exprimer explicitement votre réticence. Enfin, vous pouvez expliciter les raisons de cette réticence.

Pensez à déplacer des éléments s'il le faut, reformuler si cela aide, et diviser la phrase si elle est trop longue.